



# BOTSORHEL

ANNÉE 2017, N°11

## Bulletin Municipal

### Juillet 2017

## Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Après un début d'année chargé au niveau électoral et cette période caniculaire, espérons que le soleil et les chaudes températures de saison continuent de s'installer de manière plus raisonnée et stable, nous permettant ainsi de profiter au mieux de l'été et aussi préparer notre rentrée.

D'ailleurs la rentrée scolaire 2017/2018 à Skol An Avel sera marquée par le retour de 4 jours par semaine. Cette décision est le résultat du souhait massif des familles et des membres de droit du conseil d'école.

Quant au sujet du réaménagement du centre bourg, nous avons déposé un dossier de candidature « dynamisme des villes et bourg ruraux en Bretagne », appel à projet lancé à l'initiation de la Région Bretagne, de l'Etablissement Public et la Caisse des Dépôts.

Le bulletin municipal, trait d'union entre élus et citoyens, est un outil de communication permettant de faire cohabiter les information et la politique municipal. Le bulletin est un moyen d'expression pour l'ensemble de l'équipe municipal. Aussi, pour répondre positivement à la demande de Mme Monique Quéré (au nom de l'opposition) un droit de réponse à été accordé.

Je vous souhaite un très bel été.

Valérie LE DENN

## L'agenda

**Du 19 juillet au 9 août 2017**

Exposition, BARA Trégor

**Dimanche 1 octobre 2017**

Repas CCAS

**Samedi 9 décembre 2017**

Fest Noz, Danserien Bod sorhel

**Samedi 16 septembre 2017**

Fest Noz, Re Yaouank Gwechall

**Samedi 14 Octobre 2017**

Comité des fêtes : Repas pour Iwen

**Samedi 23 et Dimanche 24 septembre 2017**

St Michel, BARA Trégor

**Samedi 28 octobre 2017**

Soirée crêpes, Re Yaouank Gwechall

**Lundi 25 septembre 2017**

Belote FNACA

**Samedi 25 et Dimanche 26 novembre 2017**

Marché de Noël, BARA Trégor

## L'état civil

**Baptême républicain**  
Milo Paranthoen le 27/05

**Décès**  
Marie Thérèse GEFFROY née BELLEC  
le 26 avril 2017  
**Nos sincères condoléances à leur famille**

## La vie communale

### CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUIN 2017

#### Plan Infra-Polmar

La gestion des pollutions maritimes nécessite des capacités techniques spécifiques et des prises de décision rapide, dont ne disposent pas nécessairement les communes. Pour ces raisons, Morlaix Communauté a choisi de mettre en œuvre une démarche Infra-Polmar, qui vise à définir une organisation intercommunale permettant de préparer les communes littorales à la gestion d'une pollution maritime dans une logique de solidarité intercommunale.

Le conseil a décidé d'approuver les modalités opérationnelles de mutualisation des moyens et de prise en charges des frais liés à la gestion d'une pollution maritime dans le cadre du plan Infra-Polmar.

Valérie LE DENN est l'élue référente au dossier et la référente administrative est Séverine LOZAC'H. **Unanimité**

#### Subventions 2017

Amicale laïque : 500 € ; Voyages éducatifs scolaire : 50 €/élève ; Ar Re Yaouank Gwechall : 150 € ; Société de Chasse « La Diane » : 60 € ; Association de Gymnastique : 150 € ; Amicale Employés communaux : 80 € ; Chemins et Patrimoine : 110 € ; RASED: 50 € ; ADMR: 350 € ; Anciens Combattants: 150 € ; Kan Ar Bobl: 250 € ; Bara Trégor : 150 € **Unanimité**

#### Accueil de loisirs 2017

Il ouvrira ses portes du 10 au 28 juillet 2017. Tarif à la journée en fonction du quotient familial des familles.

Une gratification de 100 € par semaine complète sera accordée au stagiaire BAFA. **Unanimité**

#### Projet de sécurisation à rue de Ker Huella et rue Ker Izella

La commune envisage de sécuriser la circulation piétonne rue de Ker Huella avec la création d'un trottoir entre le giratoire et les maisons et de ralentir la vitesse rue de Ker Izella en créant des chicanes. Des subventions vont être demandées. (Dossier amendes de police). **Unanimité**

#### Taris des concessions

Un emplacement de 2m<sup>2</sup>, 50 ans, 146€ ; 30 ans, 92€ ; 15 ans, 55€. Un emplacement de 4m<sup>2</sup>, 50 ans, 292€ ; 30 ans, 184€ ; 15 ans, 110€. Un emplacement de 6m<sup>2</sup>, 50 ans, 438€ ; 30 ans, 276€ ; 15 ans, 165€.

#### Commerce

Le loyer mensuel du commerce, à compter du 1er août 2017, sera de 198.52 € par mois jusqu'au 31 juillet 2018. **Une Abstention**

#### Initiation à la langue bretonne à l'école pour 2017-2018

Accord **à l'unanimité** pour continuer l'initiation de la langue bretonne à l'école. Financement par la commune pour un montant de 1 199.40 €.

## Droit de réponse

Dans le dernier bulletin municipal, le « Mot du Maire » fait état d'une diminution conséquente des recettes budgétaires : 23 000 € de moins par an par rapport à 2013 pour la Dotation Globale de Fonctionnement, 5 000€ par an de suppression d'aide à la voirie communale et une perte importante des recettes « eau et assainissement », ajoutant avoir aussi à « assumer financièrement les travaux réalisés par l'ancienne municipalité ».

L'ensemble des collectivités du territoire subissent ces baisses importantes, décidées au niveau national pour les dotations, départemental pour l'aide à la voirie communale et communautaire pour le transfert des compétences « eau et assainissement ». Cet ensemble de mesures grèvent tous les budgets communaux et rendent bien évidemment plus complexe la gestion d'une collectivité en limitant significativement leur marge de manœuvre.

Les travaux réalisés sous l'ancienne municipalité, ne sauraient à eux seuls être la cause de ce constat d'obligation de diminution des dépenses et d'augmentation des recettes par la fiscalité (+1%) et de diminution des indemnités d'élus (-2 880 € par an).

Les travaux réalisés par l'ancienne municipalité ont été décidés en conseil au sein duquel siégeaient des membres de l'actuel majorité, et ont été décidés de par leur **caractère collectif et structurant pour la commune** : aménagement du bourg, amélioration des bâtiments de restauration scolaire, aménagement du lotissement, trottoirs, marquages, route de Kermarzin, atelier municipal, rond point à l'entrée du bourg, stèle à la mémoire des Anciens d'Algérie, sécurisation à l'entrée du bourg en venant de Croas En Alleguen, démolition de la maison Le Roux pour préparation des terrains « logements sociaux », vitraux, mur et escalier intérieur de l'église, effacement des réseaux...

Pour autant, lors du vote du budget primitif 2013, le commentaire du trésorier sur la santé financière de la collectivité faisait état d'un très faible endettement de la commune et d'une forte capacité d'investissement à Botsorhel.

Nous avons utilisé une partie de cette capacité d'investissement pour le bien et le développement de la collectivité, les restrictions actuelles qui ne sont nullement de notre fait, obligent à plus de technicité dans la gestion de la collectivité et imposent de rechercher des ressources nouvelles pour parvenir à investir : contrat de territoire, différents appels à manifestation d'intérêt... sont de nouveaux outils : il s'agit de les employer.

J.P. Cloarec, V. Le Gall, J. Plusquellec, G. Quéré et M. Quéré

## Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée devant le monument aux morts.

## Inauguration des logements individuels rue du Ponthou

« Nous souhaitons développer une offre de logements locatifs et sociaux », a expliqué le maire, Valérie Le Denn, lors de l'inauguration le 19/05. Finistère Habitat a assuré la construction de deux logements individuels de type T3, d'une surface de 66m<sup>2</sup>, mitoyens, de plain-pied et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le loyer s'élève à 385€. « Les logements sont occupés par une couple et une personne seule, et réservés très vite avant la construction ». Des locataires qui ont trouvé un pied-à terre proche de leur lieu de

travail situées dans les communes voisines.

Cout de l'opération, 259 952 € dont un apport de subventions de 23 488€, émanant du conseil départemental et de Morlaix Communauté

## Église. Mise en valeur du saint Georges

Valérie Le Denn, maire, Hervé Cillard, adjoint, Gilbert Jullien, peintre, et Huguette et Françoise, bénévoles actives de l'église, se sont réunis afin d'admirer le dernier travail du peintre botsorhélois à l'intérieur de l'église. Gilbert Jullien a mis en valeur la célèbre statue de saint Georges, patron de la commune, en peignant le mur derrière la statue. Durant la période estivale, de nombreux touristes demandent à visiter l'église et, surtout, à voir cette célèbre statue.

## Les associations

### Comité des fêtes

#### **Pardon 2017**

Le pardon s'est de nouveau déroulé sur 3 jours cette année avec le vendredi les jeux pour les enfants qui sont tout le temps un agréable moment de convivialité.

Le bal disco a eu son succès habituel en soirée.

Le samedi, il y avait plus de 80 coureurs au départ du circuit an Alléguen chapoté par le EC Plestin, avec un public nombreux sur toute la longueur du circuit .

Le repas « saucisse-frites » avec plus de 250 repas servi

Le dimanche après-midi concours de pétanque en doublette formée et pour finir concert pop rock avec le groupe R2Rien.

Je remercie tous les bénévoles pour leur dévouement pour cette fête locale.

***Le président , Pascal MANCHEC***

## Comité du Ménez

Le pardon de Christ, édition 2017, s'est déroulé, comme d'habitude dans une ambiance conviviale.

250 repas ont été servis, et un grand nombre de danseurs ont foulé le plancher du Fest-Noz animé par Le Roux-David, Joël et Domi, Michel et Jean-Yves

## Comité des fêtes

Le Rallye patrimoine.

## Danse Bretonne

Les adhérents du club de danse bretonne ont fêté la fin de saison par un apéro dînatoire animé par les musiciens Joël & Domi, Jean-Yves & Michel et les chanteurs Emile & Christian. Rendez-vous est donné pour la reprise des cours, ouvert à tout public le jeudi 21 septembre à 20h30 à la salle socio-culturelle dans une ambiance très chaleureuse.

## Yaouank Gwechall

55 membres de l'association ont participé à la traditionnelle sortie de l'été. Départ de Botsorhel, à la découverte de Morgat et ses grottes marines puis route vers le pont de Térénez.

## Gym

L'association a tenu son AG le mardi 4 juillet : les adhérents ont votés à l'unanimité les comptes et reconduit le bureau.

Présidente : A. Quéré

Trésorière : T. Morélec

Ensuite les adhérents se sont rendus au lac du Drennec pour un pique-nique ; l'après midi s'est poursuivie par une randonnée autour du lac

Les cours reprendront le 12 septembre

## Skol An Avel

### Théâtre et visite chez les pompiers

Le vendredi 5 mai, la classe de Maternelle-C.P. s'est rendue à Morlaix pour assister, le matin, à la pièce de théâtre « Leeghoofd ». Les élèves ont trouvé cette pièce, très amusante. Mettant en scène un garçon qui porte un masque, elle constitue le point de départ d'un travail en classe sur les masques.

L'après-midi, ils ont visité la caserne des pompiers. Cette visite s'inscrit dans leur « parcours Citoyen » et plus particulièrement dans une séquence d'apprentissage sur les premiers secours (identification d'une situation dangereuse, mise en sécurité et passage de l'appel aux secours). Les élèves se sont montrés très impressionnés et très intéressés. Sans nul doute, cette visite a fait naître des vocations.

### Rencontre sportive pour le élèves de maternelle –CP

Mercredi 7 juin, environ 250 élèves de classes de maternelle et CP des environs se sont retrouvés au stade de Saint-Martin des Champs, dont ceux de l'école Skol an Avel. La rencontre était très bien organisée et a permis de se confronter aux enfants d'autres écoles, par groupes d'âge, autour de 5 activités athlétiques différentes.

## Les élèves, rois de la scène

Les élèves des deux classes ont présenté un spectacle aux parents et proches venus nombreux ce vendredi soir. Les élèves de maternelle-CP ont d'abord investi la scène, avec un tour de chants et de danses sur le thème des voyages autour du monde. Puis les élèves de CE-CM sont montés sur les planches pour présenter une adaptation de la pièce *Le long voyage du pingouin vers la jungle*, dans laquelle le pingouin croise de nombreux personnages, animaux et humains, avec grand renfort de costumes, décors, musiques et bruitages. Le public était conquis.

## Les élèves à vélo sur la voie verte

Après une semaine d'entraînement à l'école, les élèves des 2 classes se sont rendus sur la voie verte, entre Scignac et Huelgoat, sur 3 parcours différents, selon les âges et les capacités, de presque 10 km à plus de 30. Le midi, les 3 groupes se sont retrouvés à l'ancienne gare de Locmaria-Berrien pour le pique-nique. Le plaisir était au rendez-vous, malgré quelques gouttes de pluie en fin de matinée.

## Les élèves, apprennent les gestes qui sauvent

Les élèves de CE-CM de l'école Skol an Avel de Botsorhel ont participé à deux temps d'action sur la sécurité, avec Fabrice PRIGENT, parent d'élèves et agent de sécurité incendie. Mardi 20 juin, la journée était consacrée aux gestes qui sauvent (en cas d'étouffement, de coupure, d'accident...). Vendredi 30 juin, la matinée était consacrée à la sensibilisation au feu et aux incendies.

## Informations école

Les murs de l'enceinte de l'école sont en cours de restauration.

A la rentrée prochaine les horaires de l'école seront de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les passages piétons (école), bandes stop et cédez le passage ont été réalisés par Ouest Signal

## En Bref

### Marie Morgane LE DEUNFF

Marie-Morgane LE DEUNFF, 15 ans, championne de Bretagne cycliste sur route et vice-championne de Bretagne sur piste.

C'est dans notre commune qu'elle va se découvrir une passion pour le cyclisme lors de la course du pardon de la Saint George.

### Tri des déchets

Ces dernières semaines, un **contrôle de qualité sur les aires grillagées** en place sur la commune a révélé une mauvaise utilisation de certaines de ces aires : déchets en vrac, sacs jaunes de déchets non recyclables, ...

Ces **sacs mal triés** génèrent des nuisances pour les agents de collecte et les agents chargés de trier manuellement tout le contenu de ces sacs jaunes. De plus, ces erreurs de tri entraînent un surcoût du prix de traitement des déchets.

Afin de corriger votre geste de tri, il est important de rappeler quelques consignes :

**Pas de verre** : il doit être déposé dans les conteneurs à verre, situés au bourg sur le parking de la salle des fêtes et à Croas Christ

**Pas de cartons en vrac** dans l'aire grillagée : ils sont soumis aux intempéries et ne seront pas recyclés - il faut les déposer dans les bennes couvertes en place dans les déchèteries

**Pas d'encombrants** : ils doivent être déposés en déchèterie

Concernant **les déchets en plastique**, seuls les bouteilles et les flacons peuvent être déposés dans les sacs jaunes. Ainsi, tous les autres emballages en plastiques (sacs, sachets, films, boîtes...) sont à déposer avec les ordures ménagères

### **Un doute ? Une question ?**

Un aide mémoire est disponible en mairie et reprend les principales consignes de tri (et les horaires des déchèteries)

Les ambassadeurs de tri de Morlaix Communauté sont également à votre écoute au numéro vert suivant : 0 800 130 132